



**RECRUTEMENT D'UN CABINET, STRUCTURE ETC... EN VUE DE FAIRE UNE ENQUETE CAP POUR
IDENTIFIER LES CONNAISSANCES, LES PRATIQUES ET LES COMPORTEMENTS DES POPULATIONS VIS
A VIS DES VULNERABILITES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La formation, l'information et la sensibilisation des populations dans les actions de plaidoiries sociales sont indispensables pour une réponse efficace qui permet d'améliorer la résilience des populations aux effets des changements climatiques. Afin d'implémenter un dispositif ciblé et efficient de gestion de ces effets négatifs pour atténuer leur différentes incidences, la mise en œuvre d'un programme de communication pour le changement de comportement est recommandée. Pour ce faire, une exploration dans l'identification des domaines d'intervention prioritaires et des actions pertinentes requiert un travail minutieux qui part de l'analyse des connaissances attitudes et pratiques des populations exposées, ainsi que des autorités administratives, religieuses et traditionnelles. Cette étude a pour ambition de mettre à la disposition des décideurs et autres acteurs concernés des données de base multidimensionnelles importantes pour d'implication des divers acteurs cibles à la stratégie générale d'adaptation aux changements climatiques.

En effet, suite à la mobilisation de l'opinion nationale sur la problématique des changements climatiques à travers la mise en œuvre du Projet d'approches intégrées et globales d'adaptations au changement climatique, le gouvernement du Cameroun en partenariat avec le PNUD a initié le programme visant « l'amélioration de la résilience des populations aux effets du changement climatique (REPECC) ». Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme dont l'objectif est d'accompagner les interventions nationales et sous-régionales à travers deux volets complémentaires que sont la préservation des écosystèmes et l'amélioration de la résilience des populations aux effets du changement climatique, il a été prévu aux nombres des activités retenus dans le Plan de Travail Annuel 2013, la conduite d'une enquête CAP. Cette enquête CAP s'inscrit dans la réalisation des activités visant à élaborer un programme de communication pour le changement de comportement des populations impliquant les autorités administratives, religieuses et traditionnelles mis en place pour l'adoption de bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales et de prévention et gestion des catastrophes.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de faire une enquête CAP par un cabinet afin d'identifier les connaissances, les pratiques et les comportements des populations vis-à-vis des vulnérabilités dans les régions du Nord et de l'extrême Nord.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'étude devra couvrir les régions du Nord et de l'Extrême-Nord et aura pour objectifs spécifiques de :

- Collecter les données existantes sur les pratiques et les comportements types en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques ;
- Expliquer les dynamiques au sein des familles, des communautés et autres acteurs impliqués qui influent sur la prise de décisions en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques ;
- Disposer d'une base de données représentative des populations cibles des régions du nord et de l'Extrême-Nord sur les CAP relatives à d'adaptation aux effets des changements climatiques afin de faciliter, à terme, le suivi des changements de comportements.

IV. LIVRABLES

- **Livrable lié à l'OS1** : Base de données sur les pratiques et les comportements types en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- **Livrable lié à l'OS2** : Document de synthèse des dynamiques au sein des familles, des communautés et autres acteurs impliqués qui influent sur la prise de décisions en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques ;
- **Livrable lié à l'OS3** : Base de données sur les CAP relatives à d'adaptation aux effets des changements climatiques des populations cibles des régions du nord et de l'Extrême-Nord.

NB : Un comité sera mis sur pieds par le MINEPDED pour l'évaluation de chaque livrable.

V. ACTIVITES/METHODOLOGIE

1 – Orientation de l'étude

Le cabinet sélectionné devra développer une liste détaillée des problématiques liées aux vulnérabilités aux effets des changements climatiques, et aux risques climatiques réels ou perçus.

Ci-après une liste indicative et non-exhaustive des déterminants ou problématiques à considérer :

- Facteurs culturels, sociaux et communautaires :
 - les croyances, les dynamiques communautaires et les caractéristiques sociales des populations qui peuvent affecter la façon de répondre aux mesures d'adaptation disponibles ou influencer la perception des risques climatiques ;
 - la structure sociale/communautaire, initiale ou transformée – facteurs pouvant faciliter, permettre ou bloquer les solutions et les innovations dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, ou la réduction des risques climatiques réels ou perçus ;
 - les facteurs qui influencent l'organisation de la communauté et les prises de décisions liées à la protection de l'environnement en relation avec les changements climatiques ;
 - les structures du leadership régional au niveau des communautés, les organisations communautaires ainsi que leur rôle et leur influence dans le domaine de protection de l'environnement en relation avec les changements climatiques ;
 - le rôle de l'Autorité administrative et de l'Eglise, ainsi que le point de vue des autorités traditionnels sur la promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques et la prise de décision au niveau des communautés.
- Facteurs liés aux individus et aux ménages :

- connaissance et compréhension des individus/ménages des pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques, ou réduction des risques climatiques réels ou perçus ;
- mécanismes de prise de décisions par les ménages au sujet de la protection de l'environnement dans un but de réduction des risques climatiques et d'adaptation aux changements climatiques ; pratiques dépendant de l'âge et du genre ;
- considérations financières/coût – obstacles et facteurs habilitant ;
- perception des risques et de l'efficacité pour diverses problématiques dans le domaine des changements climatiques.

La méthodologie et les outils de collecte devront être développés par le Cabinet en utilisant des méthodes de recherche éprouvées au niveau international. La procédure devra adopter la démarche participative en tenant compte de la problématique du Genre, des zones ciblées et de la nécessité de mesurer le changement par rapport à des zones de comparaison.

Chaque livrable fera l'objet d'une validation d'étape par un comité, sur la base des critères et du calendrier contenus dans le tableau ci-dessous :

VI. VALIDATION DES LIVRABLES

*J=date de signature du contrat (jours calendaires)

Tableau de suivi des livrables et des échéances

Etapes	Livrables	Critères de qualité	Date de livraison	Moyen de vérification	Date de vérification
1. Collecter es données existantes sur les pratiques et les comportements types en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques.	Base de données sur les pratiques et les comportements types en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord	<p>Critères par rapport à la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> - revue documentaire - formation des enquêteurs - réunions d'information des acteurs cibles - enquêtes auprès des divers acteurs cités <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>La synthèse devra se présenter sous la forme de texte et de tableaux</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>une liste des comportements par niveau de vulnérabilité identifiés. Une liste des besoins éducationnels des populations cibles.</p>	J+25	Examen du document au cours d'une réunion d'étape avec le groupe de travail multisectoriel	J+30
2 Expliquer les dynamiques au sein des familles, des communautés et autres acteurs impliqués qui influent sur la prise de décisions en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques.	Document de synthèse des dynamiques au sein des familles, des communautés et autres acteurs impliqués qui influent sur la prise de décisions en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques	<p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Pour expliquer les dynamiques au sein de familles et des communautés et des autres acteurs les descentes de terrain seront nécessaires.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>La synthèse se fera sous la forme des textes, des cartes et tableaux</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un résumé analytique des facteurs prédisposant, des facteurs de renforcement et des facteurs facilitant, qui contribuent ou empêchent l'adoption ou le maintien des comportements liés à la protection de l'environnement ou le changement des 	J+25	Examen du document au cours d'une réunion d'étape avec le groupe de travail multisectoriel	J+30

Etapas	Livrables	Critères de qualité	Date de livraison	Moyen de vérification	Date de vérification
		<p>comportements néfaste observés ;</p> <p>- Un tableau synthétique des orientations stratégiques et d'actions clés en matière de plaidoyer, de mobilisation sociale et de communication pour le changement de comportement et de changement social (communication pour le développement) visant à contribuer à la prévention des risques climatiques et l'adaptation aux effets des changements climatiques dans les zones ciblées.</p>			
<p>3 Disposer d'une base de données représentative des régions du nord et de l'Extrême-Nord sur les CAP relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques afin de faciliter, à terme, le suivi des changements de comportements.</p>	<p>Base de données sur les CAP relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques des populations cibles des régions du nord et de l'Extrême-Nord.</p>	<p>Critères par rapport à la démarche Expliquer la démarche</p> <p>Critères par rapport à la forme La liste sera produite sous la forme de texte accompagné des tableaux</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - une liste détaillée des problématiques a la vulnérabilité et la réduction des risques climatiques actuels et futurs dans les zones cibles. - l'état quantitatif et qualitatif des connaissances et les perceptions des autorités administratives, religieuses et traditionnelles liées à l'adaptation aux changements climatiques ainsi que leurs besoins de formation et des orientations - l'état quantitatif et qualitatif des connaissances, attitudes et pratiques des populations sur les problèmes de l'adaptation aux changements climatiques 	J+25	Examen du document au cours d'une réunion d'étape avec le groupe de travail multisectoriel	J+30

A. DUREE DE LA PRESTATION

La durée de la prestation est de 30 jours.

B. PROFIL DU CABINET

L'essentiel du personnel du cabinet devra comprendre :

Un chef d'équipe qui est un expert en Environnement avec compétence sur l'adaptation aux changements climatiques. L'équipe disposera également d'un expert en sociologie, un expert en statistiques.

2- Profil des experts :

Expert en environnement: de niveau Bac + 5, ayant des compétences en matière d'adaptation aux changements climatiques, 5 ans au minimum d'expérience dans les enquêtes comportementales, dispose d'une solide connaissance de l'adaptation aux changements climatiques, de la planification, de la gestion et du suivi des projets de recherche, dispose d'une bonne connaissance des instruments statistiques adaptés, aux enquêtes comportementales

L'expert en sociologie de niveau Bac +5, avoir déjà réalisé au moins une enquête CAP.

L'Expert en statistique de niveau Bac + 4 devra disposer d'une bonne maîtrise des logiciels de statistiques suivants : Epi-info, Excel, SPSS. Avoir déjà réalisé au moins une enquête CAP.

I- Composition du dossier de candidature et soumission.

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants :

- **Volume 1** : Un dossier administratif comprenant :
 - Une Lettre de motivation (voir Formulaire de Soumission de la Proposition),
 - Tous les documents attestant que le soumissionnaire i) a souscrit les déclarations par les Lois et règlement en vigueur, ii) s'est acquitté des droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelques nature que ce soit, iii) n'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite, iv) n'est pas frappé de l'une des interdictions ou déchéances prévues par la législation en vigueur.
- **Volume 2** : Une Offre Technique ressortant l'analyse et la compréhension des termes de référence par les Cabinet, l'expérience du cabinet/, copies des diplômes des experts, la liste des experts et leur CV, le planning détaillé des activités.
- **Volume 3** : Une Offre Financière présentant des coûts forfaitaires.

Les trois volumes seront disposés dans des enveloppes séparées, et précisées comme telles.

Délais et lieu de réception des dossiers de candidature.

Le dossier complet en 05 exemplaires dont un original et 04 copies marqués comme tels sera déposé dans une enveloppe scellée adressée au « Représentant Résident du PNUD, BP 836, Yaoundé, Immeuble Foul'assi, Nouvelle route Bastos ».

La mention suivante devra être clairement mentionnée sur l'enveloppe :

« Soumission à l'Appel 'Offre National « FAIRE UNE ENQUETE CAP EN VUE D'IDENTIFIER LES CONNAISSANCES, LES PRATIQUES ET LES COMPORTEMENTS DES POPULATIONS VIS A VIS DES POPULATIONS VULNERABLES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD, REPECC»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

La date limite de soumission est fixée à 10 jours après la publication de la présente annonce, à 16 h 30 mn.

II- Dépouillement et critères d'évaluation

Le dépouillement des dossiers de candidature se fera par une Commission nommée par le PNUD, à la date limite de soumission. Les critères d'évaluation internes et les procédures de sélection du PNUD seront d'application.

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Monsieur/Madame

Après examen des Documents d'Appel d'Offre à soumissionner, nous, soussignés, proposons nos services professionnels en qualité de Cabinet (profession/activité pour Projet/programme/bureau) pour le montant établi conformément au Tableau des coûts joint à la présente Proposition et faisant partie intégrante de celle-ci.

En cas d'acceptation de notre Proposition, nous nous engageons à mettre en œuvre et à assurer la fourniture intégrale de tous les services spécifiés dans le contrat dans les délais stipulés.

Nous convenons de nous conformer à cette Proposition pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des Propositions dans l'invitation à la soumission, et cette proposition continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment préalablement à l'expiration de cette période.

Il est entendu que vous n'avez aucune obligation d'accepter quelque Proposition que vous recevez.

Fait le (jour/mois) de l'année

F. Signature

(En qualité de)

Dûment autorisé (é) à signer la Proposition pour et au nom de

TABLEAU DES COÛTS

1. ETHIQUE DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation sera conduite conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG disponible sur le site : <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>

2. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

L'offre technique

L'offre comprend une note méthodologique pour conduire la mission. Cette dernière permettra au panel d'évaluer le Cabinet sur la base de grille d'évaluation détaillée dans le paragraphe 10 :

NB : la méthodologie proposée par le cabinet retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation.

L'offre financière

Il est demandé à la structure de préparer le tableau de coûts sous forme d'une enveloppe distincte de la réponse à l'invitation à soumission; Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts.

Le formulaire ci-après doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts. Le formulaire comporte des lignes de dépenses spécifiques qui peuvent ne pas être requises ou applicables, mais qui sont en tout état de cause données comme exemples.

Description de l'activité / article		Montant forfaitaire
1	Honoraire des consultants	
2	Autres	
Total		

- Le Cabinet prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission – Le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge ;
- Les honoraires de consultants doivent couvrir les frais de déplacements, de communication, production de documents etc.
- La durée de la mission y compris la remise du rapport final est de 40 jours calendaires. ;

L'offre financière du Cabinet est sujette à négociation sur base des barèmes Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.

3. CRITERES D'EVALUATION – SHORT LISTING

Le Cabinet dont le dossier administratif sera recevable sera considéré pour l'analyse technique de son offre selon la grille ci-dessous :

Critères	Maximum
Organisation, méthodologie et Expérience cabinet	
Compréhension de la mission	
Compréhension des TDR (objectifs et résultats attendus)	10
Compréhension de la thématique de l'enquête CAP	10
Stratégies de mise en œuvre:	
Méthodologie et outils à utiliser	10
Programme détaillé du processus de l'enquête CAP	10
Expérience Générale du cabinet	
Expérience du cabinet pour les questions relatives aux enquêtes CAP (1 à 2 expériences = 5 ; 3 et plus = 10)	10
Note totale pour l'organisation et la méthodologie	50
Experts principaux	
Expert principal Environnement (Max 20 points)	
Qualification (diplôme de niveau Bac + 5)	4
Expérience professionnelle qui couvre le domaine (1 à 5 ans =08 points ; plus de 5 ans = 16 points)	16
Expert Sociologie (Max 15 points)	
Qualification (diplôme de niveau Bac + 5)	3
Expérience professionnelle générale	5
Expérience professionnelle spécifique	7
Expert statistique (Max 15 points)	
Qualification (diplôme de niveau Bac + 4)	3
Expérience professionnelle générale	5
Expérience professionnelle spécifique	7
Note totale pour les experts principaux	50
Note globale	100

Notation des offres financières

Il est à noter que seules les offres financières relatives à des offres techniques ayant obtenu au moins 70/100 du total de points affectés à l'offre technique seront considérés.

La proposition financière la moins disant recevra une note financière de 100 points.

La formule à utiliser pour le calcul de la note financière sera la suivante :

Note financière = 100 x prix de l'offre la moins chère/Prix de l'offre considérée.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse résultera d'une pondération de la qualité technique et du prix des offres selon une clé de répartition de 70/30.

La note globale de l'offre = 70% x note technique + 30 % x note financière.

L'offre qui se voit attribuer le plus des points par l'addition des points issus de l'offre technique et ceux obtenus à partir de l'offre financière ainsi calculée est déclarée attributaire du marché.

Au cas où aucune des propositions techniques n'aura atteint le score minimum technique, le commanditaire se réserve le droit de négocier et signer un contrat avec le consultant ayant obtenu le score technique le plus élevé.

Note : le Cabinet ne devra à aucun moment avoir été impliqué dans le programme de quelque manière que ce soit.

Les offres seront classées en fonction de leur notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec l'application des pondérations suivantes pour aboutir à une note globale (Ng) :

Note technique sur 70 points et note financière sur 30 points.

Note générale (sur 100) = (Note technique) + (Note financière)

Le cabinet qui recevra la note générale la plus élevée à l'issue de l'évaluation sera retenu.

4. CONFIDENTIALITE

Le cabinet retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

5. PENALITES DE RETARD

Les pénalités de retard seront d'application si la remise du rapport final excède de manière inconsiderée le chronogramme planifié par le Cabinet. Le PNUD avisera le cabinet en cas de retard établi d'une date de remise attendue du rapport final n'excédant pas une semaine complémentaire non rémunérée. A partir du 8^{ème} jour, une pénalité de 2% du marché par jour de retard sera appliquée. A partir de 10 %, le PNUD s'octroie le droit de renoncer au contrat de manière unilatérale sans contrepartie financière.